Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_076-DE

Date de convocation
29/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 16
Absents avec procuration : 3
Absents : 0
Votants : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE n°26-076**
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL**

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

**Étaient présents** : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

**Étaient absents excusés :** Mme Porteu S., Mme Maleuvre D., M. Cario V.,

**Procuration :** Mme Porteu S. à Mme Le Sciellour C., Mme Maleuvre D. à Mme Mouchoux K. et M. Cario V. à M. Serralta P.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Cachereul P. est désigné secrétaire de séance.

## Délibération n°26-076 – Finances (7.10) – Tarifs communaux 2026-2027

Mme Monlibert M. donne lecture du rapport suivant :

**EXPOSÉ DES MOTIFS :**

La proposition pour l'ensemble des tarifs communaux est d'appliquer une augmentation de 2%. Les tarifs sont à retrouver en pièce-jointe.

Modifications proposées :

- pour les salles communales la grille a été modifiée pour tenir compte des propositions présentées dans le point n°5.
- Suppression des conditions de gratuité pour les associations. Celles-ci sont définies dans une délibération à part.
- Mise en place d'arrhes pour les locations salle André Michel
- Le tarif pour les cavurnes a été revu pour tenir compte du projet cimetière ainsi que des tarifs pratiqués dans les communes voisines
- Le forfait droit de place reste identique pour les ventes de denrées alimentaires

Il est proposé d'approuver les tarifs pour application au 1er septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_076-DE

**DÉLIBÉRATION :**

Vu le Code général des collectivités,

Vu les travaux de la Commission n°1 du 20/06/2026,

Considérant la proposition de tarifs annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**Pour : 19**
**Contre : 0**
**Abstention : 0**

- **APPROUVE** les tarifs communaux 2026-2027 applicables à partir du 1er septembre 2026.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Patrick Cachereul